

**Secrétariat Général de la Ville de Paris - Mission Halles**

2011 SG 71 - Communication du bilan d'avancement du projet de réaménagement du quartier des Halles (1^{er})

COMMUNICATION

Je vous rappelle que le projet de réaménagement du quartier des Halles se décline à travers dix grandes opérations :

- la restructuration des espaces publics de voirie de surface ;
- la rénovation du jardin des Halles ;
- la restructuration des voiries souterraines ;
- la restructuration des parkings ;
- la reconversion du barreau nord-sud de la voirie souterraine ;
- la restructuration des circulations intérieures du forum des Halles ;
- la réalisation du mail Marguerite de Navarre ;
- la réalisation de la Canopée ;
- la création d'un nouvel accès place Marguerite de Navarre ;
- la création de deux nouveaux accès au pôle transport et la rénovation de la salle d'échanges ;

Par délibération des 10 et 11 mai 2010, vous m'avez autorisé, dans le cadre de ce projet de réaménagement du quartier des Halles, à prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres de travaux, fournitures et services ainsi que toute décision concernant leurs avenants et décisions de poursuivre. Comme je m'y suis engagé, un premier bilan d'avancement du projet vous a été présenté les 18 et 19 octobre 2010. Je souhaite dresser un nouveau bilan d'avancement des marchés passés, ou à passer, depuis cette date.

I. Rappel de l'organisation générale des travaux

La phase opérationnelle du projet de réaménagement du quartier des Halles est dorénavant engagée.

Les travaux du jardin, avec l'aménagement de la tranche sud-ouest et l'installation d'une aire de jeux innovants pour les enfants de 7 à 12 ans, ont commencé en mai dernier et se poursuivent pour permettre une mise en service de l'aire de jeux d'ici fin 2011.

En ce début d'année 2011, les travaux préalables à la démolition des pavillons Willerval ont commencé, de même que les travaux de construction de la cité de chantier commune à l'ensemble des opérations.

Les travaux de restructuration de la voirie souterraine démarreront également dans les tout prochains mois.

Concernant la Canopée et la restructuration des circulations de l'ancien forum, le démarrage des travaux interviendra en fin d'année 2011.

II. Présentation du bilan d'avancement des marchés

Depuis le mois d'octobre 2010, douze nouveaux marchés ont été notifiés par la Sem Pariseine, mandataire de la Ville de Paris pour cette opération, toutes procédures comprises. Actuellement, une trentaine de consultations sont engagées ou à engager au cours des prochaines semaines.

Ces marchés sont présentés dans les 3 tableaux ci-joints, relatifs respectivement aux marchés attribués depuis le 15 septembre 2010, aux consultations en cours à la date du 15 janvier 2011 et à une liste prévisionnelle des consultations à engager au cours des prochains mois.

Les marchés passés selon la procédure adaptée ou négociée non soumis à la commission d'appel d'offres de la Ville ne seront pas détaillés ici, à l'exception de ceux qui présentent un intérêt particulier du fait de leur objet.

1. La réalisation de la Canopée et la restructuration des circulations intérieures du forum des Halles

Les marchés de travaux pour la construction du bâtiment de la Canopée et la rénovation des circulations de l'ancien forum font l'objet d'un découpage en macro-lots selon une répartition définie par ouvrages et corps d'état, qui vous a été présentée en octobre dernier. Ce découpage n'a pas évolué. Le marché relatif aux travaux de déconstruction des pavillons Willerval (« le macro-lot B »), pour lequel une consultation avait été lancée le 23 juillet 2010, en entreprise générale et en appel d'offres ouvert, a été notifié à l'entreprise DGC Démantèlement le 7 décembre 2010 pour un montant HT de 7.947.625 euros pour la partie forfaitaire, et un montant maximal de 100.000 euros pour la partie à prix unitaire. La durée d'exécution des prestations est fixée à 11 mois et demi dont 2 semaines de préparation de chantier. Les travaux de démolition ont commencé en janvier 2011 et s'achèveront en décembre 2011.

Jusqu'au mois de juin 2011 seront réalisés les aménagements de voirie, le curage et le désamiantage des pavillons Willerval. Puis, à partir de juillet 2011, auront lieu les travaux de déconstruction structurelle des pavillons Willerval.

Le macro-lot D intitulé « gros oeuvre / charpente métallique / enveloppe », lot majeur de l'opération, a été lancé en juillet 2010 en appel d'offres restreint européen. Conformément à cette procédure, quatre candidatures ont été admises à présenter une offre par la commission d'appel d'offres du 18 novembre 2010. Le dossier de consultation des entreprises a été envoyé aux candidats retenus le 20 décembre, avec une date de remise des offres fixée au 4 avril 2011. L'objet de ce marché porte sur deux opérations distinctes.

- Pour la construction de la Canopée, les travaux consistent en la modification de la géométrie du patio, sa mise en communication avec le jardin et le remplacement de ses façades ; la construction, en remplacement des actuels pavillons Willerval, de deux bâtiments qui abritent les futurs commerces et équipements publics à vocation culturelle ; et la construction de l'ouvrage de couverture du patio, la Canopée.

- Pour la restructuration des circulations verticales de l'ancien forum, les travaux consistent en la modification des parcours des circulations verticales de l'ancien forum, leur prolongement, la mise à niveau des équipements électromécaniques, la création d'une batterie d'ascenseurs ; l'amélioration de l'accessibilité du site aux handicapés ; l'amélioration des dispositifs de sécurité incendie, et le traitement du second œuvre des espaces publics.

Une consultation relative à l'assurance dommage ouvrage devrait être lancée pour ce lot en début d'année.

Les lots techniques et secondaires de la Canopée (C et de E à L), énoncés dans la communication d'octobre, seront lancés de manière échelonnée au cours du premier trimestre 2011. Les consultations à engager d'ici fin avril porteront sur les lots suivants :

Les lots C1 et C2 relatifs à l'Ancien forum et à la libération des emprises, aménagements provisoires ;

Le lot E intitulé « serrurerie – façades patio et rez-de-chaussée » ;

Les lots F relatifs à la Canopée :

- F1 corps d'état techniques hydrauliques et aérauliques
- F2 courants forts – courants faibles ;

Les lots G :

- G1 Ancien Forum - corps d'état techniques hydrauliques et aérauliques
- G2 Ancien Forum - courants forts – courants faibles
- G3 Canopée - vidéosurveillance et contrôle d'accès
- G4 Ancien forum - vidéosurveillance et contrôle d'accès
- G5 Ancien forum - système de sécurité incendie
- G6 portes et rideaux de protection incendie forum ;

Les lots H :

- H1 escaliers mécaniques
- H2 ascenseurs et monte charge
- H3 appareillage de maintenance mobile ;

Les lots I relatifs à la scénographie de la Canopée :

- I1 machinerie – menuiserie scénique – rideaux
- I2 réseaux scénographiques – matériel éclairage et audio
- I3 fauteuils et mobiliers ;

Les lots J relatifs au second œuvre de la Canopée :

- J1 cloisons – doublages – enduits
- J2 menuiseries intérieures
- J3 serrurerie – menuiseries métalliques
- J4 faux plafonds
- J5 parquets
- J6 faux planchers
- J7 revêtements de sols collés
- J8 sols coulés
- J9 peinture ;

Les lots K (K1 à K5) relatifs au second œuvre de l'ancien forum ;

Les lots L (L1 et L2) relatifs à certaines prestations de décoration et mobilier fixe de la Canopée.

Un avenant n°3 au marché de maîtrise d'œuvre passé pour la Canopée avec Patrick Berger et Jacques Anziutti Architectes (mandataire) devait être présenté à la commission d'appels d'offres du 25 janvier. Son objet est de fixer le coût prévisionnel définitif du projet Canopée à l'occasion de l'approbation de l'APD, comme prévu par le CCAP du marché initial, de notifier le programme technique détaillé définitif, et de mettre à jour les délais.

2. La rénovation du jardin des Halles

Concernant le marché de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement du jardin, l'arrêt de l'exécution des prestations est prévu à l'issue de la phase PRO, conformément au protocole de résiliation approuvé par le Conseil de Paris les 18 et 19 octobre 2010. La remise complète du PRO devrait avoir lieu fin juillet 2011. A ce titre, le montant du marché hors révision sera arrêté à 888.172, 84 euros HT en valeur juin 2005. Ce montant inclut l'avenant 2, approuvé par la commission d'appels d'offres du 27 avril 2010, qui a augmenté le montant initial du marché de 213.400 euros HT. Cet avenant portait sur la reprise des études de maîtrise d'œuvre après validation de l'Avant-projet afin de prendre en compte les études nécessaires aux interventions sur les élégissements. La consultation pour le nouveau marché de maîtrise d'œuvre devrait être lancée en début d'année.

Le début des travaux est fixé à début 2012.

3. Les travaux d'adaptation du Nouveau Forum

Ce groupe d'ouvrages n'a pas fait l'objet de consultation spécifique au cours de ces derniers mois. Les marchés qui ont été transférés au mandataire par la Ville de Paris, comme le marché de maîtrise d'œuvre relative à l'adaptation du nouveau forum, sont en cours d'exécution.

4. La restructuration des espaces publics de voirie de surface et souterraine

Concernant le marché de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement des espaces publics de voirie, l'arrêt des prestations relatives à la voirie souterraine est prévu à l'issue de la phase ACT, et l'arrêt des prestations relatives à la voirie de surface est prévu à l'issue de la phase PRO, conformément au protocole de résiliation approuvé par le Conseil de Paris les 18 et 19 octobre 2010. Le montant du marché hors révision est ainsi arrêté à 4.264.462,20 euros HT, auquel s'ajoute le montant d'indemnisation du groupement de 280.000 euros HT.

Un premier appel d'offres ayant pour objet des missions de maîtrise d'œuvre partielle pour l'aménagement des voiries souterraine et de surface avait été lancé le 31 juillet 2010. Celui-ci ayant été déclaré infructueux par la CAO du 21 octobre 2010, il a été décidé de relancer le 2 novembre un marché de maîtrise d'œuvre partielle, portant sur la voirie souterraine. Trois offres ont été remises pour le 20 décembre. L'arrêté fixant la liste des experts membres du jury Ville a été publié au BMO le 23 décembre ; le marché a été attribué à l'entreprise Ginger Sechaud et Bossuyt le 11 janvier 2011, pour un montant de 3.595.350 euros HT.

5. Projets transversaux

- La cité de chantier

Les travaux relatifs à la mise en place d'une cité de chantier commune à l'ensemble des opérations ont débuté en janvier.

Le premier marché (lot n° 1) notifié porte sur les travaux d'infrastructures, et plus particulièrement les travaux de démolition, de déblai, d'étanchéité, de structure et gros œuvre, de remblai, de réseaux divers (eau potable, assainissement, courants forts et courants faibles), de métallerie/serrurerie et de voirie. Ce marché a été attribué par la commission d'appels d'offres du 16 décembre au groupement conjoint Chantiers modernes (mandataire), GTM TP, SOGEA TPI, SDEL et EUROVIA IDF proposant une offre d'un montant de 10.865.869,91 euros HT pour la partie à prix forfaitaire, et d'un montant maximum de 400.000 euros HT pour la partie à prix unitaire.

Le second marché notifié (lot n° 3) depuis le mois d'octobre concerne la fourniture, la pose et la dépose de la palissade des chantiers. Il s'agit d'un marché à prix unitaire d'un montant maximal de 4.000.000 euros HT, attribué à l'entreprise Altempo.

La consultation relative à la location, la pose et la dépose de bungalows pour toute la cité de chantier à l'exception de la zone sud-ouest (lot n°2) sera lancée au cours du premier trimestre 2011.

H – Les prestations intellectuelles transversales

En matière de communication, un marché ayant pour objet la conception, l'exécution, la réalisation, la fabrication, la distribution et le suivi de l'ensemble des supports et actions de communication dans le cadre du projet de réaménagement des Halles a été attribué en décembre 2010 à l'entreprise Parimage pour un montant de 179.040 euros HT au titre des prestations forfaitaires, et un montant maximal de 2.450.000 euros HT au titre des prestations unitaires. La durée des prestations est de douze mois, reconductible trois fois.

Une consultation devrait être ouverte au cours du premier trimestre 2011 pour la réalisation d'une maquette virtuelle 3D interactive.

Un appel d'offres sera publié en début d'année pour des prestations de représentation juridique du mandataire de la Ville de Paris. En cas de contentieux, le prestataire sera chargé d'accomplir les actes de procédure pour le compte du mandataire de la Ville.

Les missions de géomètre expert et prestations associées ont été confiées au groupement Techniques Topo (mandataire) et Darnaud GT. Il s'agit d'un marché à prix unitaire, d'un montant maximum de 1.600.000 euros HT, notifié le 8 novembre 2010. Il a pour objet la mise en cohérence de l'ensemble des relevés de géomètre réalisés sur le site des Halles par les différents maîtres d'ouvrage afin d'obtenir un levé géomètre et un canevas de référence. A la fin de l'opération de réaménagement, le marché prévoit également la réalisation d'un plan général de récolement des levés, qui deviendra le levé géomètre de référence final du site réaménagé.

Enfin, la Sem Parisienne a engagé une procédure d'appel d'offres ouvert en mai 2010 pour l'attribution d'un marché de direction générale des études de synthèse et d'établissement de plans de synthèse. L'appel d'offres a été déclaré infructueux par la commission d'appel d'offres du 14 septembre dernier. Par conséquent, le mandataire a décidé de relancer une consultation, pour deux marchés distincts :

- un marché de direction générale des études de synthèse et de synthèse des interfaces entre projets ; la consultation a été ouverte le 9 novembre 2010 pour une remise des offres le 5 janvier 2011.
- un marché relatif à la synthèse particulière, pour les projets Canopée et ancien forum, pour lequel une consultation devrait être engagée en février 2011.

L'objet de ces marchés est d'assurer la concordance architecturale et technique des ouvrages, en menant un travail de coordination avec les maîtres d'oeuvre et les entreprises de travaux des différents projets, et en produisant l'ensemble des plans et coupes de synthèse qui permettront de s'assurer que les incohérences éventuelles entre projets ou entre différents corps d'état d'une même opération soient bien traitées avant l'exécution des travaux. Ce travail sera mené dans le cadre d'une instance nommée « cellule de synthèse », placée sous la direction du prestataire et qui se réunira régulièrement tout au long des travaux.

L'ensemble des marchés attribués s'inscrit dans le budget global alloué à l'opération.

Un nouveau bilan actualisé de l'avancement de l'opération de réaménagement du quartier des Halles vous sera présenté d'ici l'été.